

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CE1495

présenté par
Mme Bono-Vandorme

ARTICLE 29

Supprimer l'alinéa 55.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La suppression de cet alinéa a pour objectif de faire de la vente HLM un outil d'accès sociale à la propriété et non un levier d'investissement locatif pour les particuliers. En outre, le dispositif Pinel permet la réalisation d'investissements locatifs.